



Commune
d'AMPUS

Délibération N°2014-036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf avril, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE,
Maylis COSTAMAGNO, Nathalie FORESTIER, Roger MALAMAIRE, Nadine MARION, Fabien MICHEL,
Roland NARDELLI, Bertrand STELZ.

Excusés : Laurence COLLADO représentée par Aude ABIME,
Siegfried JAEGER représenté par Alain POILPRE,
Virginie MICHEL représentée par Bertrand STELZ.

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Nombre de Suffrages exprimés : 15
Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013 EAU ET ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir examiné le compte administratif 2013 de la Commune;
 - constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **23 923.02 €**
 - statuant sur l'affectation de ce résultat de fonctionnement;
- à l'unanimité DECIDE de l'affecter comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – Ex. 2013	
<u>Résultat d'exploitation</u> :	
- résultat de l'exercice	-60 988.51€
- résultats de clôture de l'exercice précédent	181 986.12 €
- affectation de l'exercice précédent	97 074.59 €
RESULTAT A AFFECTER	23 923.02 €
<u>Résultat d'investissement</u> :	
- résultat de l'exercice	224 046.75 €
- résultat de clôture de l'exercice précédent	-6 624.59 €
- résultat de clôture	217 422.16 €
<u>Restes à Réaliser d'investissement</u> :	
D – besoin de financement	211 262.91€
R – excédent de financement	93 074.40 €
Déficit de financement	- 118 188.51 €
<u>Affectation du résultat</u> :	
- Affectation en réserves en investissement (R-1068)	0 €
- Report en fonctionnement (R-002)	23 923.02 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN.



Délibération du Conseil municipal d'Amplus N° 2014-036